Directives National Cup féminin

Saison 2025 / 2026

Contenu

1. Bases et règlements importants ... 2

2. Organisation ... 2

3. Titre ... 2

4. Mode de jeu et durée des matches ... 2

4.1 Les tours ... 2

4.1.1 1er tour ... 3

4.1.2 2ème tour ... 3

4.1.3 3ème tour ... 3

4.1.4 4ème tour 1/8 de finale ... 3

4.1.5 5ème tour 1/4 de finale ... 4

4.1.6 Final-4 demi-finale ... 4

4.1.7 Final-4 match pour la 3ème place ... 4

4.1.8 Final-4 finale ... 4

4.2 Echauffement ... 5

4.3 Prolongation (sans match de la finale ; pour le règlement du match de la finale, voir le paragraphe suivant) ... 5

4.4 Prolongation match de la finale ... 5

4.5 Tirs aux buts / tirs de penalty (Shootout) ... 5

4.6 Dispositions relatives aux tirs de penalty (Shootout) ... 6

4.7 Durée des pauses entre les tiers-temps ... 6

4.8 Annulation et renvoi d'un match ... 6

4.9 Interruption et report d'un match ... 6

4.10 Faits relatifs au personnel ... 6

4.11 Forfaits ... 6

5. Tirage au sort ... 6

6. Arbitres / convocation des arbitres ... 6

7. Coupe itinérante et médailles ... 7

7.1 Obligation de diligence ... 7

7.2 Responsabilité ... 7

8. Billetterie ... 7

9. Contacts ... 7

10. Distribution ... 7

11. Validité ... 8

1. Bases et règlements importants

Un match de la National Cup doit être traité de la même manière qu'un match de championnat, tant au niveau de la systématique que de la mise en œuvre. Par conséquent, tous les statuts, règlements et directives en vigueur valables pour Swiss Ice Hockey sont applicables.

Les bases de la directive sont les règlements suivants ; règlement des matchs de la NAFS, règlement juridique, règlements, règles de jeu, directives, statuts de la Swiss Ice Hockey Federation.

Tous les règlements sont disponibles au lien suivant : https://www.sihf.ch/fr/leagues-cup/reglemente-weisungen/spielbetrieb

- Déroulement de jeu du sport espoir, amateur et féminin
- Conditions cadre
- Enregistrements (ERI)
- Juridiction
- Ordre et sécurité

2. Organisation

Swiss Ice Hockey organise chaque année, jusqu'à nouvel ordre, la compétition de la Coupe chez les femmes. L'inscription est ouverte à toutes les équipes. Pour la saison 2025/26, 36 équipes au total sont inscrites (10 SWHL-D / 9 SWHL-C / 9 SWHL-B / 8 PFWL).

Le tournoi Final-4 avec les deux demi-finales, le match pour la troisième place et la finale, aura lieu les 16/17 janvier 2026 à Lausanne.

3. Titre

L'équipe gagnante portera le titre de "National Cup - Champions 2026".

4. Mode de jeu et durée des matches

4.1 Les tours

Les jours de match suivants ont été définis :

- 1er tour: 11.10.2025
- 2ème tour: 25.10.2025
- 3ème tour: 15.11.2025
- 4ème tour, 1/8 de finale : 30.11.2025
- 5ème tour, 1/4 de finale: 20.12.2025
- Final- 4: 16.01. – 17.01.2026

4.1.1 1er tour

Équipes participantes:	10 SWHL-D
Nombre de matches:	5 paires avec un match chacune
*Droit de domicile:	L'équipe qui a été tirée au sort en premier a le droit de domicile.
Arbitrage:	Système à 2 officiels
Coûts:	Le club recevant prend en charge les frais d'organisation (location de la glace, etc.). Le club visiteur prend en charge les frais d'arbitrage.

4.1.2 2ème tour

Équipes participantes:	5 gagnantes du tour préliminaire et 9 SWHL-C
Nombre de matches:	7 paires avec un match chacune
*Droit de domicile:	L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si deux équipes de la même ligue se rencontrent, l'équipe qui a été tirée au sort en premier a le droit de jouer à domicile.
Arbitrage:	Système à 2 officiels
Coûts:	Le club recevant prend en charge les frais d'organisation (location de la glace, etc.). Le club visiteur prend en charge les frais d'arbitrage.

4.1.3 3ème tour

Équipes participantes:	7 gagnantes du 2e tour et 9 SWHL-B
Nombre de matches:	8 paires avec un match chacune
*Droit de domicile:	L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si deux équipes de la même ligue se rencontrent, l'équipe qui a été tirée au sort en premier a le droit de jouer à domicile.
Arbitrage:	Système à 2 officiels
Coûts:	Le club recevant prend en charge les frais d'organisation (location de la glace, etc.). Le club visiteur prend en charge les frais d'arbitrage.

4.1.4 4ème tour 1/8 Final

Équipes participantes:	8 gagnantes du 3e tour et 8 PFWL
Nombre de matches:	8 paires avec un match chacune
*Droit de domicile:	L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si deux équipes de la même ligue se rencontrent, l'équipe qui a été tirée au sort en premier a le droit de jouer à domicile.
Arbitrage:	Système à 2 officiels / système à 3 officiels Les rencontres avec des équipes PFWL sont dirigées selon le système 3-officiels. Les rencontres sans équipes PFWL sont dirigées selon le système 2-officiels.
Coûts:	Le club recevant prend en charge les frais d'organisation (location de la glace, etc.). Le club visiteur prend en charge les frais d'arbitrage.

4.1.5 5ème tour 1/4 Final

Équipes participantes:	8 gagnantes du tour préliminaire
Nombre de matches:	4 paires avec un match chacune
*Droit de domicile:	L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si deux équipes de la même ligue se rencontrent, l'équipe qui a été tirée au sort en premier a le droit de jouer à domicile.
Arbitrage:	Système à 2 officiels / système à 3 officiels Les rencontres avec des équipes PFWL sont dirigées selon le système 3-officiels. Les rencontres sans équipes PFWL sont dirigées selon le système 2-officiels.
Coûts:	Le club recevant prend en charge les frais d'organisation (location de la glace, etc.) Le club visiteur prend en charge les frais d'arbitrage.

* Si une équipe ne dispose pas de glace les jours de match fixés, le droit de jouer à domicile est inversé. Dans ce cas, l'équipe initialement prévue pour jouer à domicile se présente à l'extérieur, de sorte que les matchs puissent se dérouler comme prévu.

4.1.6 Final-4 Demi-finale

Équipes participantes:	4 gagnantes des 1/4 de finale
Nombre de matches:	2 paires avec un match chacune
Droit de domicile:	L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si deux équipes de la même ligue se rencontrent, l'équipe qui a été tirée au sort en premier a le droit de jouer à domicile. Le droit de jouer à domicile s'applique même si la demi-finale se déroule sur un site neutre.
Arbitrage:	Système à 4 officiels
Coûts:	Les coûts sont pris en charge par la SIHF.

4.1.7 Final-4 Match pour la 3ème place

Équipes participantes:	2 perdantes de la demi-finale
Nombre de matches:	1 paire avec un match
Droit de domicile:	L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si deux équipes de la même ligue se rencontrent, l'équipe qui a perdue dans la première demi-finale a le droit de jouer à domicile. Le droit de jouer à domicile s'applique même si le match pour la troisième place se déroule dans un lieu neutre.
Arbitrage:	Système à 4 officiels
Coûts:	Les coûts sont pris en charge par la SIHF.

4.1.8 Final-4 Finale

Équipes participantes:	2 gagnantes de la demi-finale
Nombre de matches:	1 paire avec un match

Droit de domicile:	L'équipe la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si deux équipes de la même ligue se rencontrent, l'équipe qui a gagné la première demi-finale a le droit de jouer à domicile. Le droit de jouer à domicile s'applique même si la finale se déroule dans un lieu neutre.
Arbitrage:	Système à 4 officiels
Coûts:	Les coûts sont pris en charge par la SIHF.

4.2 Echauffement

Lors des tours 1 à 3, un échauffement de 15 minutes a lieu et le match commence immédiatement. Le temps de glace total à réserver est d'environ 2 ¾ d'heure. À partir du tour 4, 1/8 de finale, un nettoyage de la glace a lieu après l'échauffement de **20 minutes**. Le temps de glace passe alors à environ 3 heures par match.

4.3 Prolongation (sans match de la finale ; pour le règlement du match de la finale, voir le paragraphe suivant)

Si le score est nul après 60 minutes, une prolongation est disputée lors des tours 1 à 5, lors des demi-finales et lors du match pour la 3e place :

- La prolongation dure au maximum 5 minutes
- les matches se jouent avec 3 joueuses de champ et une gardienne de but (si aucune pénalité n'est en cours)
- l'équipe qui marque le but suivant pendant la prolongation gagne le match (sudden death)
- pour la prolongation, les équipes occupent le même côté du terrain qu'au début de la 3ème période
- la pause dure 3 minutes ; les équipes ne sont pas autorisées à se rendre aux vestiaires, les joueuses sanctionnées doivent rester sur le banc des pénalités pendant la pause
- il n'y a pas de nettoyage de la glace avant l'overtime

4.4 Prolongation match de la finale

Si la finale se termine par un match nul après 60 minutes, une prolongation est disputée:

- la prolongation dure au maximum 20 minutes
- les matches se jouent avec 5 joueuses de champ et une gardienne de but (si aucune pénalité n'est en cours)
- l'équipe qui marque le but suivant pendant la prolongation gagne le match (sudden death)
- pour la prolongation, les équipes occupent le même côté du terrain qu'au cours du deuxième tiers-temps
- la pause dure 15 minutes et un nettoyage de la glace a lieu

4.5 Tirs aux buts / tirs de penalty (Shootout)

Si le match est toujours à égalité à la fin de la prolongation, une série de tirs aux buts (shootout) est organisée.

- *uniquement en finale : avant le début du shootout, la partie centrale de la patinoire est préparée à sec sur toute la longueur du terrain à l'aide de la machine à glace*
- les équipes occupent le même côté du terrain que pendant les prolongations
- 5 penaltys par équipe avec 5 tireuses différents
- Les joueuses ayant une pénalité en cours ne sont pas autorisées à participer aux tirs de penalty

4.6 Dispositions relatives aux tirs de penalty (Shootout)

Si le score est toujours nul après 5 penaltys de chaque équipe, la série des tirs aux buts se poursuit par une procédure de "tie-break" avec des séries 1 contre 1, c'est-à-dire avec une joueuse par équipe. L'équipe qui commence les "penaltys tie-break" est celle qui a commencé en deuxième position dans la 1ère série de penaltys. Le match est terminé dès que le but décisif est marqué en comparaison de deux joueuses adverses. Les mêmes joueuses ou de nouvelles joueuses peuvent être alignées comme tireuses de penalty. Seul le but décisif est attribué à la tireuse de l'équipe gagnante dans les statistiques / Game-Center.

En général:

- Les vainqueurs après 60 minutes avancent un tour ou sont vainqueurs de la coupe
- Les vainqueurs après prolongation ou shootout avancent un tour ou sont vainqueurs de la Coupe.

4.7 Durée des pauses entre les tiers-temps

La pause entre les tiers-temps est de 15 minutes. Un nettoyage de la glace est effectué pendant chaque pause de 15 minutes.

4.8 Annulation et renvoi d'un match

La procédure à suivre en cas d'annulation ou de report d'un match est définie dans le règlement de jeu, articles 45 à 48.

4.9 Interruption et report d'un match

La procédure à suivre en cas d'interruption ou de report d'un match est définie dans le Règlement du jeu, aux articles 52 et 54.

4.10 Faits relatifs au personnel

En ce qui concerne l'engagement de joueuses étrangères, les transferts de joueuses ou les licences B, les mêmes dispositions s'appliquent que dans les championnats nationaux du SEAF. Ces dispositions figurent dans les règlements et directives du SEAF en vigueur. Pour les équipes, c'est l'appartenance à une ligue qui est déterminante.

4.11 Forfaits

Les forfaits sont régis par les articles 66 à 69 du Règlement du jeu.

5. Tirage au sort

Le tirage au sort est organisé par la responsable de la Coupe nationale. Les paires seront annoncées aux dates suivantes :

- 1er tour 14.08.2025
- 2ème tour 14.10.2025
- 3ème tour 28.10.2025
- 4e tour 18.11.2025
- 5e tour 02.12.2025
- Tirage au sort Final-4 tbd

6. Arbitres / convocation des arbitres

La convocation des arbitres incombe aux organes de convocation régionaux. L'appartenance à la ligue de l'équipe supérieure est déterminante pour la convocation.

7. Coupe itinérante et médailles

Le trophée de la National Cup est un trophée itinérant qui ne peut pas devenir la propriété d'un club. Le vainqueur de la National Cup reçoit cette coupe itinérante jusqu'à ce que la responsable de la National Cup lui demande de la restituer. 35 médailles d'or, d'argent et de bronze sont remises respectivement à la 1ère, à la 2ème et à la 3ème place. D'autres médailles peuvent être commandées, à la charge du club.

7.1 Obligation de diligence

- La coupe itinérante reste pour une année chez l'équipe gagnante de la National Cup. Celle-ci doit veiller à la conserver soigneusement et est responsable des éventuels dommages causés au trophée.
- Au début de la nouvelle année civile de la saison suivante, la coupe itinérante est restituée spontanément au secrétariat (à l'attention du responsable de la Coupe nationale) de la SIHF.

7.2 Responsabilité

- Les éventuels dommages seront facturés au club responsable par le secrétariat de la SIHF.
- En cas de détérioration intentionnelle ou par négligence grave du trophée itinérant, une amende peut être demandée au secrétariat de la SIHF. Celle-ci sera prononcée par la voie ordinaire.

8. Billetterie

Pour les rencontres payantes, le club recevant dépose avant le début du match 20 billets pour les membres du comité directeur (places assises si disponibles) à la caisse principale de l'adversaire. Les billets doivent être déposés au nom du président actuel, du directeur actuel, du directeur sportif actuel ou du chef de la Commission technique actuel.

9. Contacts

Responsable National Cup: Flurina Maier

Téléphone: 044 306 50 35

Courriel: flurina.maier@sihf.ch

Director Leagues & Cup: Paolo Angeloni

Téléphone: 079 205 04 98

Courriel: paolo.angeloni@sihf.ch

Siège administratif: Swiss Ice Hockey Federation

Telefon: 044 306 50 50

E-Mail: info@sihf.ch

10. Distribution

Marc-Anthony Anner (président du Sport Espoir, Amateur et Féminin)

Paolo Angeloni (Director Leagues & Cup)

Philippe Raboud, Président régional Suisse Romande

Markus Andres, Président régional Suisse Centrale

Roland Flückiger, Président régional Suisse Orientale

Clubs participants à la National Cup 2025/26

11. Validité

Ces directives peuvent être contestées auprès du directeur Leagues & Cup, Paolo Angeloni, dans les 10 jours suivant leur réception. S'il n'y a pas d'opposition dans ce délai, les directives deviennent valables. En cas de conflit entre le règlement et les directives, le règlement fait foi.

Glattbrugg, en juillet 2025

Flurina Maier
Manager Leagues & Cup